

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 mai 2026

Convocations du Conseil Municipal adressées individuellement à chaque membre de l'assemblée le 6 mai 2026 pour le 11 mai 2026 à 19h30, le tout conformément aux dispositions des articles L2121-10 et L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le onze mai deux mille vingt-six, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONTAMBERT se sont réunis salle de la mairie, sous la présidence de Marie-Christine ROY, Maire.

Etaient présents : CHALUMOT Isabelle, CANLAY Marie Christine, GAZZOLA Virginie, RAGOUT Patricia, de BEAUMESNIL Thierry, LAROSE Christian, MATHÉ Sébastien, RATAJCZAK Aurélie, REVENIAUD Bruno, ROY Marie-Christine, JEANNOT Dominique.

Absents excusés et représentés : néant

Absents : néant

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du PV du 20 avril 2026
- Délibération : embauche agent d'entretien
- Questions diverses

Mme CANLAY Marie Christine a été désignée en qualité de **secrétaire** de séance par le conseil municipal. (article L.2121-15 du CGCT).

• **Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 avril 2026**

Madame la Maire soumet à l'approbation le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 avril 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal du 20 avril 2026.

• **Embauche Agent d'entretien**

Délibération N° 26027

La publication de l'annonce pour un poste d'agent d'entretien sur www.emploi-territorial.fr s'est terminée le 7 mai 2026. Un seul candidat a postulé mais il ne correspond pas au profil recherché. Deux autres candidates ont envoyé un CV. Les membres du Conseil Municipal choisissent la candidate ayant le plus d'expérience et de disponibilités. Par conséquent Madame Hélène RAVILLION de Saint Hilaire Fontaine sera recrutée en qualité d'agent contractuel sur l'emploi permanent au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C, pour effectuer les missions d'agent d'entretien à temps non complet à raison de 3/35^{ème}, pour une durée déterminée de 6 mois avec une période d'essai de 1 mois. Le contrat débutera le 15 mai 2026 ; elle effectuera 2 missions avec l'agente actuelle : à la mairie le 15 mai, ainsi qu'une sortie et une entrée au gîte le 16 mai 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ACCEPTE les propositions ci-dessus ;

CHARGE le Maire, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;

DIS que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

• Questions Diverses

Commission fleurissement :

La commission fleurissement s'est réunie le 11 mai 2026 pour choisir les fleurs annuelles qui seront plantées après les Saints de glace. Des variétés résistantes à la sécheresse ont été privilégiées comme les années précédentes : des dipladenias et des géraniums lierre pour les jardinières ainsi que des bégonias dragons ; pour le pied de la butte : des gaillardes et des delospermas.

Les fleurs seront commandées auprès de la jardinerie Huguet à Bourbon Lancy. Tous les volontaires seront les bienvenus pour les plantations le samedi 23 mai à partir 9h30.

Matériel pour l'agent technique :

Pour tailler les arbustes en hauteur, il conviendrait d'acheter un taille-haie télescopique.

Suite à un problème avec le harnais de la débroussailleuse, il faudrait envisager d'acheter une nouvelle débroussailleuse.

Pour réaliser des petits travaux de bricolage, des outils portatifs électriques seraient utiles comme une perceuse à percussion, une visseuse dévisseuse ou encore une ponceuse. Des devis seront demandés pour les marques Milwaukee ou Dewalt.

Invasion de pigeons

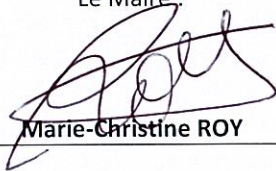
Des dizaines de pigeons ont élu domicile dans le grenier au-dessus du logement communal. Les dégâts occasionnés par l'accumulation des fientes sur la laine de verre sont impressionnants. L'intervention d'une entreprise spécialisée est indispensable pour évacuer la totalité des déchets, nettoyer, désinfecter et boucher les accès afin que les pigeons ne puissent plus entrer. Des devis seront demandés à diverses entreprises.

Auberge des Etangs

La gérante actuelle cesse son activité le 31 mai 2026, mais l'auberge fermera le 16 mai pour le déménagement et le nettoyage. L'état des lieux est prévu le 29 mai 2026. Les membres du Conseil Municipal proposent leurs idées de cadeaux pour remercier Nathalie Blanc qui a fait vivre ce lieu d'accueil et de convivialité pendant 25 ans.

Concernant les repreneurs, le bail a été signé le 23 avril. Comme prévu, la future gérante a suivi la formation Hygiène Alimentaire en établissement de Restauration Commerciale le 21 avril 2026 et a obtenu son permis d'exploiter le 09 avril 2026. Dès l'obtention du numéro de Siret, nous procéderons à la mutation de la Licence IV. Une quinzaine de jours sera nécessaire pour la mise en place et l'installation des nouveaux gérants, donc l'auberge devrait rouvrir ses portes le 15 juin 2026.

Fin de la séance à 21h05

La Secrétaire de séance :	Timbre Mairie	Le Maire :
Marie Christine CANLAY		 Marie-Christine ROY